

ÉCOLE AVANCÉE (STAR 6 ET +)

Le niveau Star 6 et + est réservé aux patineur.euses qui ont réussi deux évaluations complètes du Star 6, soit en danse, soit en habileté, soit en style libre ainsi que les patineurs ayant un droit acquis.

Chaque patineur doit se trouver un entraîneur parmi les entraîneurs de notre club (voir notre site web sous onglet Entraîneurs). Les cours se donnent de façon individuelle. C'est aux parents que revient la tâche de se choisir un entraîneur et de déterminer avec lui le nombre de minutes de cours par session. Les coûts de l'entraîneur sont aux frais des parents et seront payés directement à l'entraîneur selon vos ententes. Nos entraîneurs professionnels sont des travailleurs autonomes.

Si vous vous inscrivez à cette catégorie, l'inscription comprend les heures de glace, selon l'horaire de la saison indiqué dans le pamphlet d'informations de la saison en cours et l'adhésion à Patinage Canada, s'il y a lieu. Lors de la session de printemps, pour les patineurs qui étaient inscrits à la session automne-hiver, l'adhésion de Patinage Canada était déjà incluse dans votre inscription et cette adhésion est valide jusqu'au 1^{er} septembre de l'année suivante. Si vous étiez inscrit à un autre club précédemment, vous avez forcément un numéro de membre de Patinage Canada pour votre enfant; veuillez s'il vous plaît l'indiquer dans la fiche de patineur de votre enfant lors de l'inscription, s'il n'y est pas déjà. Le numéro de Patinage Canada est un numéro unique qui suit l'enfant tout au long de sa carrière de patineur.euse.